

**Zeitschrift:** Annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 23 (1932)

**Artikel:** In Memoriam : Ernest Savary (1870-1931)  
**Autor:** Jaccard, Louis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-111955>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

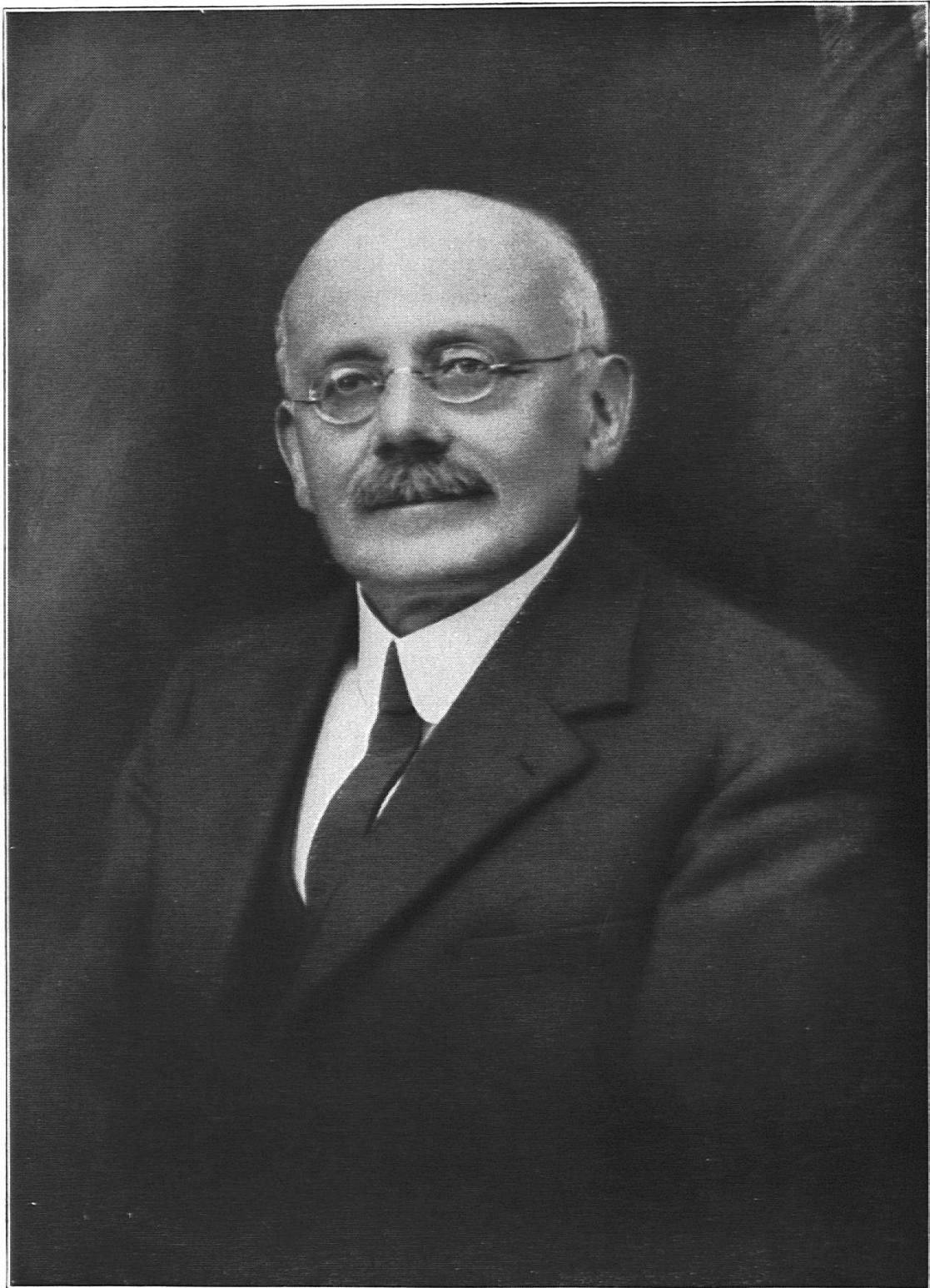
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



ERNEST SAVARY

1870-1931

## *IN MEMORIAM*

---

*ERNEST SAVARY*

*(1870-1931.)*

*Le rédacteur en chef de l'Annuaire, Ernest Savary, n'est plus. Il suit de près, dans la tombe, son prédécesseur et frère, Jules Savary, décédé en août 1929.*

*Le 2 décembre 1931, alors qu'il rentrait d'une tournée d'inspection au Pays-d'Enhaut, une embolie l'a foudroyé. C'était à la fin d'un de ces après-midi ensoleillés et limpides qu'en cette saison l'on ne connaît guère qu'à la montagne. Accompagné de son chef, M. le conseiller d'Etat Paschoud, et de l'inspecteur scolaire de l'arrondissement, Ernest Savary venait de visiter l'école du Croset, l'une des trois classes alpestres qui ne s'ouvrent qu'en octobre et terminent leur activité en mai. Il avait goûté une joie extrême à interroger ces petits montagnards qu'il affectionnait tant et qui, certes, le lui rendaient bien. La classe, alors, s'était animée ; les élèves groupés autour du pédagogue aimé s'étaient ouverts à lui, souriants, confiants, heureux, reconnaissants, parce qu'ils avaient plaisir à écouter ce maître d'école qui savait si bien les intéresser, les comprendre et parler à leur âme. L'auteur de ces lignes gardera un souvenir ineffaçable et ému de cette leçon de lecture et d'élocution sur « Minette et les hirondelles » que son chef de service donna aux petits écoliers du Croset une heure à peine avant sa mort.*

*Puis ce fut la descente vers la route où Ernest Savary et ses compagnons devaient rejoindre l'automobile du retour. Tout en cheminant, il faisait part de la joie, de la détente, que lui avait*

*procurées cette belle journée passée au sein de l'Alpe ; il parlait de ses préoccupations professionnelles, de la réalisation de certains projets quand, tout à coup, il chancela et tomba pour ne plus se relever.*

*L'émotion causée par une fin si brusque et si imprévue fut intense dans tout le pays. C'est qu'une telle mort creusait un vide immense non seulement dans la famille du défunt et au Département, mais aussi dans tous les milieux qui touchent à la vie scolaire, ecclésiastique et politique du canton.*

*Une foule nombreuse a tenu, le jour des obsèques, à manifester sa sympathie à ceux que frappe ce tragique départ. Les mérites du défunt et la profonde estime dont il jouissait partout où s'exerça son activité furent rappelés au cours de l'imposante cérémonie qui eut lieu à l'église de Saint-Paul, à Lausanne.*

*En présence de l'auditoire ému et recueilli qui remplissait jusqu'à la dernière place le temple de la paroisse dont le défunt, lui-même, avait été, jusqu'à sa mort, l'actif et dévoué président, M. le pasteur Borle prononça une émouvante allocution religieuse, le Chœur paroissial exécuta un magnifique choral de Bach, M. le conseiller d'Etat M. Paschoud, chef du Département de l'Instruction publique, retraca la carrière d'Ernest Savary comme instituteur, inspecteur et chef de service ; MM. Malche, de Genève, Bühler, de Neuchâtel, Cordey, de Lausanne, parlèrent au nom des collègues et amis du défunt. MM. Echenard, président de la Société pédagogique vaudoise, et Maret, président du Conseil communal de Lausanne, se firent les interprètes des corps qu'ils représentaient en exprimant le regret que leur cause la perte du chef aimé et vénéré, et du distingué collègue. Des délégués du Secrétariat des œuvres de l'Enfance, de l'Asile d'Echichens, de la paroisse de Saint-Paul, du Cercle démocratique de Lausanne soulignèrent l'immensité du vide que leur laisse le décès du soutien et de l'ami fidèle que fut Ernest Savary. Une telle énumération montre bien la place énorme occupée par le défunt dans les milieux scolaires, philanthropiques, ecclésiastiques et politiques du pays.*

\* \* \*

*Jetons un rapide coup d'œil sur la manière dont Ernest Savary a rempli les diverses missions qui lui furent confiées.*

*Issu d'une ancienne famille bourgeoise de Payerne, il naquit*

*dans cette ville le 8 avril 1870. Après avoir suivi les classes de son lieu natal, puis celles de Lausanne — son père étant venu s'établir en cette ville — il fut admis à l'Ecole normale, où il obtint, à l'âge de 20 ans, le brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles primaires vaudoises.*

*Appelé aussitôt comme instituteur à Arnex sur Orbe, il y déploya une activité féconde, appréciée de chacun. Il se signale alors, déjà, à l'attention de ses collègues. Ceux-ci découvrant en lui un esprit résolu, une volonté tenace en même temps qu'un cœur dévoué aux œuvres qu'il entreprend, le font entrer dans le Comité de la Société pédagogique vaudoise, où, pendant une dizaine d'années, il remplit la fonction de correspondant à l'Educateur.*

*En 1897, les autorités lausannoises lui confient la direction de l'école du Chalet-à-Gobet. Ernest Savary occupera ce poste pendant dix ans : période de culture personnelle intense, pendant laquelle le jeune instituteur s'adonne passionnément à la lecture des ouvrages pédagogiques les plus en vogue, à l'étude de l'histoire, à la discussion des problèmes philosophiques et sociologiques de l'époque. Peu à peu, il se forgera sa méthode raisonnée, à laquelle il restera fidèle et qu'un de ses collègues, un ami intime, M. Ernest Briod, définit comme suit : « Méthode éducative dans son esprit, qui veut l'enfant actif, propre artisan de son savoir sous la tutelle bienveillante du maître, qui s'élève de l'observation et de la discussion des faits aux idées générales, recherche des aptitudes individuelles et les encourage de façon à donner au pays des enfants aptes à vivre une vie utile dans le cadre de ses traditions ».*

*Après trois ans d'enseignement dans les classes de la ville, en 1910, Ernest Savary entre au Département de l'Instruction publique en qualité d'inspecteur de l'enseignement primaire. Il s'affirme d'emblée par son souci d'améliorer l'enseignement de la langue maternelle, notamment celui de la composition française. A cet effet, il procède à une enquête et à des essais qui ne sont pas étrangers à la rénovation des procédés et de la méthode jusqu'alors en usage.*

*A la mort de L. Beausire, en 1915, le Conseil d'Etat n'hésite pas à désigner Ernest Savary comme chef du service de l'enseignement primaire. Dépeindre l'activité déployée dès lors par ce fonctionnaire, c'est évoquer le développement réjouissant, la vitalité, de l'école populaire vaudoise au cours de ces seize dernières années. Dans l'allocution que prononça M. le conseiller d'Etat Paschoud*

*aux obsèques d'Ernest Savary, nous relevons les renseignements ci-après, qui donnent une faible idée des tâches incombant au chef du Service vaudois de l'Enseignement primaire : « Il a sous ses ordres 1500 instituteurs et institutrices dont chacun a son individualité, son caractère, ses qualités, ses faiblesses. C'est au chef du Service primaire de régler tout ce qui concerne la formation de ces instituteurs, leur nomination, leurs remplacements, leur traitement, leur mise à la retraite. C'est lui qui doit les orienter sur les particularités de la tâche qui les attend suivant qu'ils auront à travailler dans telle ou telle localité ou dans telle région du pays. C'est lui encore qui doit renseigner les municipalités et les commissions scolaires sur les candidats aux postes vacants. C'est lui enfin qui doit régler les différends qui se produisent nécessairement et en grand nombre entre tant de personnes et tant d'intérêts divers.*

*» Or Ernest Savary connaissait tous nos instituteurs. Il les suivait dès leurs débuts à l'Ecole normale et dans le cours de toute leur activité. Grâce à son admirable mémoire, il connaissait aussi, individuellement, presque tous les membres des autorités scolaires. Il n'y avait pas dans le canton un seul bâtiment d'école qu'il ne connût et dans la construction ou la réparation duquel il n'eût pas joué son rôle.*

*» Par ses relations personnelles avec les membres du corps enseignant, Ernest Savary a su maintenir excellents la mentalité de ce corps et ses rapports avec l'ensemble de notre pays ».*

*Et voici ce que disait à ce propos M. E. Briod dans un article de l'Éducateur qu'en décembre 1931 il consacrait à la mémoire d'Ernest Savary : « Devenu inspecteur, puis chef de Service, il ne voulut pas être un administrateur seulement, ni un surveillant ou un censeur, mais l'animateur de son corps enseignant, son guide vers un idéal élevé sans doute, mais immédiatement réalisable ; et surtout un ami au cœur chaud qui ne connaissait pas de plus grande joie que celle de constater les succès de ses administrés, pas de douleur plus vive que celle d'être obligé de sévir quand le devoir l'ordonnait. »*

*Ajoutons qu'en dehors des multiples faits à régler journallement et des préoccupations d'ordre plus général comme la préparation des programmes des examens annuels, des conférences officielles de cercle ou de district, le renouvellement des manuels et du matériel scolaires, l'élaboration des circulaires aux autorités communales et au personnel enseignant, la révision de la loi et*

*du règlement pour l'instruction primaire, le chef de Service Savary trouvait encore le temps de collaborer à la rédaction de journaux pédagogiques, de publier des manuels d'enseignement (recueil de dictées, cours d'histoire suisse). Dans le Bulletin officiel du Département, il avait l'occasion, chaque mois, de prodiguer de judicieux conseils au personnel enseignant. Soulignons aussi le bel essor qu'il a su donner aux classes primaires supérieures et le fait, enfin, qu'il fut l'organisateur et l'animateur de l'enseignement ménager primaire dans le canton de Vaud.*

*En 1929, à la mort de Jules Savary, la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande lui remit la direction de l'Annuaire. De même que son frère, Ernest Savary était digne d'un tel témoignage d'estime et de confiance. Il ne tarda pas à le prouver. Qu'on en juge par la valeur des éditions qu'il a fait paraître de 1929 à 1931. Il avait, lui-même, quelques années auparavant, contribué déjà à la rédaction de l'Annuaire, sous la forme d'études très remarquées et dont deux, « Les examens à l'école primaire » et « Le cinéma et l'école » ont fait l'objet d'un tirage spécial.*

*Parmi les innovations les plus appréciées qu'Ernest Savary réalisa dans la composition de l'Annuaire, signalons l'introduction de la chronique de la Suisse allemande et la publication d'une partie bibliographique consacrée à la présentation et à l'analyse d'ouvrages de pédagogie et de psychologie parus en Suisse romande, au cours de l'année.*

*Le nouveau rédacteur se proposait en outre d'apporter de l'unité dans la partie générale de l'Annuaire en groupant les diverses études autour d'une idée centrale. Le destin, hélas ! ne le lui a pas permis. Il a mis fin à cet esprit de généreuse initiative sans cesse en éveil. Mais l'inspiration du distingué directeur, trop tôt disparu, se fera sentir longtemps encore dans notre important périodique romand.*

*L'Annuaire de l'Instruction publique gardera un lumineux souvenir des deux frères Jules et Ernest Savary qui lui ont tant donné et qui ont creusé un sillon si profond et si fécond dans le champ de l'éducation populaire.*

L. JACCARD.

